

En novembre 2015, à l'issue de la première saison du fac-similé de la Grotte Chauvet, passablement irrités à la lecture d'un mail provenant de son service de presse hardiment intitulé « **Prolonger notre succès** » nous n'avions pu résister au besoin d'exprimer notre point de vue (dissonant !) afin de tenter de rétablir quelques vérités singulièrement bafouées (toujours consultable ci-dessous). Mais deux ans plus tard est-il nécessaire de rectifier ou de modérer le propos ? Si l'on s'en tient à la surface des choses il est indéniable que quelques améliorations ont vu le jour et que le visiteur semble sensiblement mieux considéré...Je dis « semble » car, à y regarder de plus près, rien sur le fond n'a vraiment changé. L'« évolution » la plus visible réside dans la distribution de casques audio qui, il est vrai, permettent à tout un chacun d'entendre distinctement les commentaires du guide, jusque-là essentiellement réservés aux visiteurs assez proches de lui pour ne pas être parasités par ceux des guides des groupes suivants ou précédents. Mais peut-on sincèrement percevoir ce type d'optimisation du « confort auditif » comme le signe d'une modification réelle de la stratégie commerciale à l'œuvre ? Ne peut-on y voir, bien au contraire, un « aménagement » indispensable, à même de la faire mieux tolérer en réponse aux innombrables plaintes et avis défavorables entachant sérieusement la réputation du lieu ? Et ceci sans réduire d'un iota la fréquence d'enfournement des groupes ni bien entendu le nombre d'individus les composant... Il est même, à posteriori, surprenant qu'ils n'y aient pas songé plus tôt car c'est une solution bien connue et fort utilisée dans l'industrie culturelle de masse...

Le second ajustement concerne les critères de recrutement des guides (une licence minimum en archéologie, préhistoire, histoire de l'art est à présent exigée) ... Jusque-là, seule la maîtrise de plusieurs langues était primordiale voire souvent suffisante pour être embauché. Ceci dit vu les conditions de travail imposées (le nombre impressionnant d'arrêts de maladie et les trois procès intentés aux prud'hommes en attestent¹...) il était certainement préférable d'employer des personnes moins concernées donc moins enclines à se rebeller...

Mais début 2017 ces « perturbations managériales » du début sont à oublier puisque selon Me Christophe Jollivet, du barreau de Périgueux, conseil du délégataire (la société Kléber Rossillon) « la Caverne n'a eu de cesse d'améliorer les conditions de travail depuis l'ouverture du site »... Dont acte ! Et tant mieux n'est-ce pas ...!? Même si, là également, il n'est pas interdit de s'interroger sur la sincérité de tels propos prononcés dans un tribunal réuni pour juger justement de graves manquements aux droits des travailleurs. D'ailleurs cette déclaration sonne plus comme un aveu qu'une réelle disculpation puisque s'il fallait les améliorer c'est bien que ces conditions de travail n'étaient pas aux normes, à moins bien sûr que la société Kléber Rossillon n'ait, jusqu'à présent, modestement dissimulé une vocation philanthropique ... !?

Alors oui, s'il est possible d'évoquer une amélioration sensible des conditions de visite il faut bien constater que sur le fond rien n'a vraiment changé. En février 2017 le gérant annonçait avoir atteint le million de visiteurs (en moins de deux ans !) au-delà même de ses propres pronostics... Le

¹ « [Les conditions de travail à l'ouverture de la Caverne devant le conseil de Prud'hommes](#) » publié sur le Dauphiné.com le 24/11/2016

nombre d'entrées reste donc bien le principal objectif et la société Kléber Rossillon en est bien toujours la première bénéficiaire. C'est dans le modèle de délégation de service public à des organismes privés et l'évidente contradiction dans les termes qui la fonde que réside la source du problème. La rentabilité et le bien commun sont par essence antithétiques et irréconciliables. Qui oserait affirmer que l'incontestable dégradation systématique des services dits publics n'est pas directement imputable aux modèles entrepreneurial et managérial qui de nos jours y règnent en maître ? Alors comment ne pourrait-il pas en être de même pour la culture ? A l'aube de ce printemps 2018 les résistances individuelles et collectives émergent et s'affichent dans tous les secteurs en charge du bien commun. Nous en sommes heureux et solidaires !

Le 22 mars 2018

Lettre ouverte à Mr Deudon (gestionnaire du facsimilé de la Grotte Chauvet dit « La Caverne du Pont d'arc ») mandaté par la société Kléber Rossillon et, accessoirement, aux élus qui sont à l'origine de cette « Délégation de service public ».

Ce courrier fait suite au mail envoyé début octobre 2015 aux « acteurs touristiques » de la région et intitulé « **Prolonger notre succès** » dont voici copie :

- ✓ « Avec 400 000 entrées en cinq mois, le succès de la Caverne est plus qu'éloquent. Ce lancement réussi doit beaucoup au Syndicat mixte, maître d'ouvrage d'un joyau culturel unique au monde, et chef d'orchestre d'une couverture médiatique internationale hors du commun. L'exploitant a pour sa part relevé de nombreux défis, dont le principal fut peut-être de réussir à s'adapter constamment et dans des délais courts, aux attentes des différents publics, en plein cœur d'une saison estivale. L'équipe qui m'a entourée s'est montrée extrêmement performante et motivée. Je l'en remercie sincèrement. Les semaines à venir seront déterminantes pour garantir la capacité de la Caverne à conserver son attractivité, une fois passée la saison touristique. Elles devront également être mises à profit pour renforcer les liens avec les acteurs du territoire, mais aussi avec la population de proximité. A ce titre, pour répondre aux nombreuses demandes et lancer un outil de fidélisation, j'ai souhaité la mise en œuvre au 1er novembre 2015, de la Carte annuelle, dont les modalités d'acquisition et d'utilisation vous sont exposées dans cette lettre d'information. La Caverne devra enfin soutenir et promouvoir toutes les initiatives des professionnels du tourisme faisant l'effort de maintenir leur activité en basse saison. Notre philosophie d'action se résume en un seul mot d'ordre : que notre travail soit toujours guidé par notre haute responsabilité vis-à-vis d'un patrimoine mondial de l'Humanité! »

Antoine Deudon

Cher Monsieur le « Directeur d'exploitation ».

Votre mailing ne peut laisser indifférent ne serait-ce déjà que par son titre qui est définitivement attrayant par son arrogance assumée, ou bien sa consternante ingénuité ...A vous de nous dire! Mais enfin de quoi nous parlez-vous ?

Il est vrai que l'intitulé de votre profession ne laissant guère de doute quant à vos critères d'appréciation, « 400 000 entrées en cinq mois » claque effectivement comme une incontestable réussite ...

Pourtant, pour encore quelques un parmi nous, dès qu'on remplace quantité par qualité cet enthousiasme présomptueux apparait bien éloigné de la réalité vécue par les visiteurs.

A les écouter attentivement et au risque de vous peiner il serait peut-être plus juste de parler de lamentable échec.

Car, ne vous en déplaise, peu sont ceux qui apprécient pleinement le fait d'être considérés comme un vaste troupeau, réparti par paquets d'en moyenne 25 têtes, enfournés toutes les 4 minutes pour subir un parcours d'à peine 50, dont l'éclairage des fresques, automatique et minuté, rythme la marche forcée au sein de ce, comment dites-vous, ah oui !: « joyau culturel ».

Bien sûr je caricature et il en est (bien rares !) parmi « vos » visiteurs, qui ont eu la chance de faire partie d'un plus petit groupe (par exemple tôt le matin ou entre midi et deux pendant que tous les autres « profitaient » de l'excellence de votre restaurant « 400 couverts jours »...) accompagnés par un guide attentif et concerné et qui même parfois, comble de privilège, leur a offert, en appuyant sur le bouton à sa disposition, quelques secondes de lumière supplémentaire ! Et ceux-ci, comme par extraordinaire, furent tous enchantés.

Comme quoi, avec un minimum de considération, il n'est peut-être pas si difficile de se faire aimer ! Car, et c'est bien là le plus désolant, la réalisation de ce site est tout à fait remarquable. D'abord le projet architectural, à la hauteur de l'enjeu et intégré dans un cadre naturel préservé et puis surtout le soin apporté à la reconstitution de la grotte elle-même ainsi que la qualité exceptionnelle des peintures et dessins reproduits.

Alors, il est permis de penser qu'en tout premier lieu, tous ces gens (scientifiques, techniciens, plasticiens, etc., et bien sûr, surtout les maçons) qui ont tant donné de leur temps et de leur énergie pour mener matériellement ce projet à terme et dans les délais impartis, auraient certainement souhaité (et mérité !) que l'exposition au public de leurs efforts soit un peu mieux considéré.

Car lorsque vous vous auto-félicitez en proclamant,

- ✓ « l'exploitant (c'est bien vous, ça !?) a pour sa part relevé de nombreux défis, dont le principal fut peut-être de réussir à s'adapter constamment et dans des délais courts, aux attentes des différents publics, en plein cœur d'une saison estivale »

il y a comme une sorte de prurit d'indignation qui nous court sur l'épiderme et qui nous force à réagir et à dénoncer ce tour de passe-passe managérial qui laisse croire que vous n'avez fait que répondre à une extrême demande (contenter tout un chacun de ce bon peuple désireux de contempler ces chefs d'œuvres patrimoniaux...) alors que c'est vous, et vous seul, qui avait créé

artificiellement cet afflux massif du public ; de votre propre aveu d'abord par « une couverture médiatique internationale hors du commun » et ensuite par les différents contrats passés avec les acteurs majeurs de l'industrie touristique. Vous avez même osé pratiquer le « marketing de la rareté » sur votre page de réservation en ligne en affichant trompeusement « complet » sur certaines dates pour quelques heures seulement afin de « stimuler » la demande !

Alors je voudrais ici rappeler deux ou trois vérités essentielles que vous maltraitez allégrement :

- ✓ 55 millions d'euros de fonds publics (Europe, Etat, région, département) ont été investis dans ce projet et vous en avez obtenu la gestion sous contrat de Délégation de service public. Bien que peu informé sur la teneur de cette concession (mais qui l'est !?) il est raisonnable de penser que puisqu'il s'agit de bien public vous êtes, d'une manière ou d'une autre tenu de le servir et non de vous servir...
- ✓ Qu'il s'agit bien, comme on nous l'a communiqué jusqu'à plus soif, de mettre à la disposition et à la vue des citoyens, moyennant bien sûr un modique prix d'entrée, un des trésors universels de notre histoire humaine d'ailleurs validé par son inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Et non, comme il semble bien aujourd'hui être le cas, de produire **un parc d'attraction préhistorique** à des fins purement mercantiles sous couvert de développement économique régional.
- ✓ Et, enfin mais surtout, que le simple fait de limiter drastiquement le temps de visite tout en « maximisant » le rendement de fréquentation est en totale contradiction avec l'idée même de ce que vous prétendez montrer. Pourtant le télescopage d'une petite heure de visite avec un espace-temps vieux de 36000 ans et le sentiment flagrant d'absurdité qui en découle ne semblent pas vous avoir effleuré.

Et pourtant, faisant preuve d'une étonnante audace, vous n'hésitez pas, pour clore brillamment votre message, à proclamer:

« Notre philosophie d'action se résume en un seul mot d'ordre : que notre travail soit toujours guidé par notre haute responsabilité vis-à-vis d'un patrimoine mondial de l'Humanité! »(Sic !)
Mais pour demeurer impartial il faut bien admettre que vous n'êtes en fait que tout à fait incidemment responsable de ce fiasco... Et si cette lettre s'en prend d'abord à vous ce n'est que parce que vous avez le culot (mais vous êtes peut être un grand naïf !?) de venir nous solliciter pour prolonger **vos** performances. La capacité du mercantilisme à se considérer comme normal semble infinie !

Mais c'est bien aux « politiques » (mais peut-on encore les qualifier ainsi sans discréditer le terme lui-même !?) qui vous ont « confié » la gestion de cette aventure qu'il faut d'abord s'en prendre. Pourquoi livrer le « **bien commun** » aux « **intérêts privés** » (les mots usuels sont parlants !) ? Même si de nos jours, dans ce pays comme dans le reste du monde, cette stratégie cyniquement s'universalise, et qu'il peut apparaître obsolète d'en être révolté, il me semble qu'ici, dans ce cas bien particulier, son insanité, son absurdité et surtout son imposture, sont étalées au grand jour. Comme tous ces « responsables » et autres « décideurs » nous ont parlé depuis des années (au sujet de ce projet de facsimilé) en tout premier lieu de « Connaissances offertes au Grand Public »,

de « Patrimoine Mondial de l'Humanité », en un mot de « Culture », il semble peut être à présent tout à fait légitime de leur demander quelques comptes.

L'argument massue, asséné à chaque fois, sera de nous expliquer que tout cela a un coût et qu'une « saine gestion » ne sert qu'à soulager les finances publiques donc nos impôts.

Alors comptons !

400 000 entrées que multiplient 10 € (en moyenne) ce sont déjà 4 millions d'euros de chiffre d'affaire auxquels il faut ajouter tous les « revenus périphériques » certainement non négligeables (restaurant, boutiques, etc.) et cela uniquement sur les premiers 5 mois d'exploitation. Une consultation de la page de réservation en ligne du site de La Caverne à ce jour laisse présumer (à moins qu'il n'y ait triche !?) d'un taux de remplissage tout à fait satisfaisant pour les mois à venir. On peut donc tabler sans crainte de grossières erreurs pour un minimum de 300 000 à 400 000 entrées supplémentaires avant le bouclage de l'année d'exercice soit, au plus bas, un produit brut global aux alentours de 8 millions d'Euros (à mettre en relation aux 55 M€ investis)... Ce qui permet d'envisager que le site sera amorti en moins de 10 ans avec une production de bénéfices tout à fait substantielle ! Mais, au fait, qui va les toucher?

Loin de moi l'idée qu'un tel projet se doit d'être déficitaire mais un simple équilibre des comptes, sans profits générés semblerait plus conforme à l'éthique qui soit disant le sous-tend. Ce faisant il serait alors assez simple en réduisant les groupes de moitié et en offrant au public un minimum de temps de visite (par exemple 75 mn...) de redonner à tout ce fatras commercial sa véritable ambition instructive et donc enfin culturelle.

Car la culture (enfin la vraie et non pas ce qu'aujourd'hui l'on nomme couramment ainsi) n'a pas vocation à être « rentable » et devoir l'affirmer ici a quelque chose de surréaliste tant il s'agit d'une vitale évidence. Mais voilà, c'est là où nous en sommes et il faut bien l'affronter...

Alors, Mesdames et Messieurs nos chers élus, qui avez oublié (ou peut être bien jamais su !) quels étaient réellement vos devoirs envers nous et tout particulièrement celui qui devrait être de protéger le bien commun de tout accaparement privé (pour mémoire le verbe priver est synonyme de déposséder, dépouiller !) allez-vous, au diapason de Monsieur le « Directeur d'exploitation » de la Caverne du Pont d'Arc, vous féliciter sans réserve de son admirable succès ou bien dans un sursaut inattendu de lucidité prendre soudainement conscience de votre impéritie et décider à l'unanimité de limiter les ardeurs vénales du bonhomme...et surtout de la société Kléber-Rossillon qu'il représente ?

Je crains malheureusement de connaître déjà la réponse mais au moins, si jamais vous lisez ceci, vos autocongratulations à venir en seront-elles un peu pondérées...

Avec mes meilleures salutations.

Le 28 octobre 2015